

PROCEDURE INSCRIPTIONS 2021/2022

SECTION GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

1.1 INSCRIPTIONS EN 1ERE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE (POUR LES CLASSES DE 2NDE GT) :

Les inscriptions débuteront après les conseils de classe.

❖ Pas de litige sur la décision d'orientation :

- 1ère générale :

Le professeur principal remet la fiche de dialogue et le dossier d'inscription pour l'année prochaine

Retour des fiches d'inscription et des fiches dialogues lors de la restitution des livres

- 1ère technologique :

L'inscription n'est effective qu'après les résultats de l'affectation (le 30/06/2021).

Le professeur principal remet la fiche de dialogue et, pour les élèves ayant demandé une filière portée par le lycée, le dossier d'inscription pour l'année prochaine.

Retour des fiches dialogues lors de la restitution des livres

Retour des dossiers d'inscription : du mercredi 30 juin au jeudi 1er juillet.

❖ En cas de litige (le conseil est en opposition avec la voie d'orientation demandée) :

Le proviseur ou le proviseur adjoint garde les documents et propose un rendez-vous à la famille pour finaliser la décision d'orientation.

La fiche de dialogue et le dossier d'inscription adéquat sont alors remis à la famille.

Même consigne pour le retour des dossiers d'inscription.

1.2 INSCRIPTION EN TERMINALE GT (POUR LES CLASSES DE 1ERES GT)

Le dossier d'inscription est remis aux élèves avant le conseil de classe par la vie scolaire.

Retour des dossiers lors de la restitution des livres (sur le site Vigan) au plus tard le 17 juin lors de l'épreuve écrite de Français sur le site Blum.

COLLEGES

1.3 INSCRIPTIONS EN 2NDE GT, 2NDE PROFESSIONNELLE OU 2NDE CAP (POUR LES CLASSES DE 3EME GENERALE, SEGPA ETC.)
